AR Prefecture

024-212402713-20241221-D982024-DE Reçu le 22/12/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 98/2024

L'an deux mil vingt-quatre

Le 11 du mois de décembre

Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 11/12/2024

<u>PRESENTS</u>: MECHINEAU Pascal, TOUAT Jean-Claude, LIEGEOIS Daniel, CHEMIN Alexandra, HISPIWACK Jean-Michel, LAFORGE Françoise, JAMAIN Thomas, GARDILLOU Sophie, MUCHERON Laurence, BOUTELOUP Mireille.

PROCURATION: BOUSSARIE Myriam à LAFORGE Françoise.

ABSENTS: LAGARDE Lionel, LORENZO Manuel, NAFTEUX Daniel, BURBAN Anne-Gaëlle.

SECRETAIRE DE SEANCE : GARDILLOU Sophie

Nombre de conseillers :

En exercice: 15 Présents: 10 Procurations: 1 Votants: 11

OBJET: ACCEPTATION D'UN DON

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réception d'un chèque de 130,00 € de la part de M et Mme HISPIWACK Jean-Michel et Brigitte, administrés et membre du conseil municipal et agente titulaire de la commune, en remerciements pour le prêt de la salle des associations, du prêt du matériel de la salle des fêtes, pour un événement familial.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

> Accepte le don pour un montant de 130,00 €

extrait conforme

au registre des délibérations du conseil municipal

Le Maire,

Pascal MECHINEAU

Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication Le Maire, Pascal MECHINEAU